COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONAIS REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 09 AVRIL 2013

Présents: MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES,

IDOMENEE, Mme ANCHEN, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOIPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, REY, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECQ, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, BITAILLOU, MAILLET,

LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL.

<u>Pouvoirs</u>: Suzanne SAGE à Anne-Marie ANCHEN

Marie ECHEPARE à Henri GIMENEZ Gérard FRECHOU à Louis REY

Jacques CARSUZAA à Jean-Marie GOUINEAU Dominique QUEHEILLE à Marie-Lyse GASTON

Fabien REICHERT à Jean-Michel BRUGIDOU

<u>Suppléants</u>: Raymonde SOARES suppléante de Gérard URRUSTOY

Thérèse LASMARRIGUES suppléante d' Alain TEULADE

Jean LABORDE suppléant de Robert LABORDE-HONDET

Serge GUILHEM BOUHABEN suppléant de David LAMPLE Georgette SALHI suppléante de Philippe GARROTE

Excusés: Jean-Claude ELICHIRY, Jean CASBONNE, Jean BEDECARRAX, Gérard

LEPRETRE, Anne BARBET, Yves TOURAINE, Nicolas MALEIG, Jean-Marie

GINIEIS, Nathalie REGUEIRO, Martine MIRANDE, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 130409-19-TOU

OFFICE DE TOURISME: CONVENTION D'OBJECTIFS 2013-2015

M. LAURONCE précise que comme le prévoit la règlementation en vigueur, la convention d'objectifs de l'EPIC Office de Tourisme pour la période 2013-2015 a été élaborée par la Directrice.

Elle est assortie d'une fiche financière pour l'année 2013 dans laquelle apparaissent les dépenses de service public touristique et les missions de développement touristique à caractère industriel et commercial.

Pour la conduite de l'ensemble de ces missions, la CCPO versera une subvention d'équilibre qui s'élève à 390 000 €.

Cette convention fera l'objet d'un avenant pour intégrer les actions conduites dans le cadre du Pôle Touristique Pyrénéen que l'Office de Tourisme règlera directement au Syndicat Mixte du Pays Oloron-haut Béarn.

De plus, un avenant sera également établi pour prendre en compte l'aménagement de l'Office de Tourisme après validation du plan de financement.

Le projet de convention et la fiche financière sont joints au présent rapport.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** Le présent rapport
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs 2013-2015 avec l'EPIC Office de Tourisme
- **VOTE** la subvention d'équilibre qui est inscrite au Budget Primitif 2013

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 09 avril 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT